

1 - POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

┌ **Service** : petite enfance

┌ **Structure** : maison de l'enfance

┌ **Supérieur hiérarchique direct** : Responsable du multi-accueil

┌ **Subordonnés hiérarchiques directs** : ensemble du personnel de l'unité d'accueil de référence

2 – MISSIONS AU SEIN DE L'UNITE D'ACCUEIL

2-1 Auprès des enfants

- Accompagne l'enfant dans son développement global, psychomoteur et affectif.
- Crée autour de l'enfant un cadre sécurisant et propose des activités d'éveil adaptées, en fonction son âge, de ses capacités, de ses acquisitions et de ses besoins.
- Veille à sa santé, son épanouissement, son bien-être et à la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant (repas, sommeil, soins).
- Exerce un rôle de dépistage et de prévention des troubles du comportement chez l'enfant.

2-2 Auprès des parents

- Participe à l'accueil des parents dans le dialogue, en favorisant un climat de confiance.
- Accompagne les parents dans leur rôle éducatif tout en respectant leur place de parents.

2-3 Auprès de l'équipe

- Encadre et anime l'équipe de son unité de référence.
- Participe à la transmission des informations concernant les enfants afin d'assurer un suivi cohérent dans le cadre de la continuité des soins
- Joue un rôle moteur auprès de l'équipe dans la construction, la mise en place et l'application du projet pédagogique.
- Est garant(e) du respect des valeurs éducatives, et veille à la cohérence des attitudes éducatives au sein de l'équipe de référence.
- Respecte et favorise les initiatives de l'équipe si elles sont en cohésion avec le projet éducatif.
- Assure le relais entre l'équipe et la responsable du multi-accueil.

3 - NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES AU SEIN DE L'UNITE

® Rôle et activités de l'Educateur de Jeunes Enfant

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique de la structure.
- Encadre les stagiaires et les accompagne dans leurs travaux écrits.
- Accompagne les agents de son unité de référence dans leur fonction de tuteurs de stage
- Veille au respect des mesures de sécurité préconisées dans le décret 2021, relatif aux modes d'accueil de la petite enfance..
- Participe à la conception ,à la mise en œuvre et à l'évolution du projet éducatif
- Veille à la cohérence des pratiques éducatives
- Fédère l'équipe autour du projet de vie en s'adaptant au fonctionnement de l'institution.
- Organise le travail d'équipe sur le mode participatif

® Attention quotidienne apportée aux enfants et aux familles

- Est force de proposition dans l'aménagement de l'espace , l'organisation de la mise à disposition des jeux, la mise en place des ateliers.
- Organise et participe aux activités extérieures (diverses sorties) et événementielles.
- Accueille et accompagne les enfants et les parents, sans jugement de valeur, en s'adaptant à la personnalité et aux compétences de chacun.
- Repère et analyse les besoins de chaque enfant et élabore les réponses appropriées et personnalisées
- Participe à la prévention et au dépistage des troubles du comportement

® Gestion du personnel - encadrement

- Organise , planifie et anime les réunions de son unité de référence .
- Régule les relations et les conflits au sein de son unité d'accueil de référence
- Soutient et accompagne l'équipe de son unité dans son travail éducatif
- Assure les évaluations de fin d'année des agents de son unité .
- Participe à l'organisation du plan de formation
- Participe à la procédure de recrutement du personnel de son unité de référence.

® **Coordination en collaboration avec la responsable du multi-accueil**

- Participe aux réunions de responsables d'unité organisées par la responsable du multi-accueil
- Participe à l'élaboration et à la mise à jour des différents écrits à destination des parents et des stagiaires (livret d'accueil, etc..)
- Assure la continuité de direction en l'absence de la responsable du multi-accueil
- Rend compte à la responsable du multi-accueil des difficultés rencontrées et des besoins..

® **Gestion des commandes et du matériel pédagogique**

- Coordonne les besoins en matériel éducatif au sein de son unité de référence

® **Communication**

- S'assure de la bonne diffusion des informations auprès de l'équipe et des familles

® **Implications ponctuelles dans le fonctionnement du service**

- Participe à l'élaboration des journées pédagogiques
- Participe aux groupes d'analyses de pratiques
- Participe à l'organisation des « évènements »

4 – CONTRAINTES DU POSTE

- Selon un planning établi chaque mois par la responsable du multi-accueil, les horaires de travail sont modulables, et les jours de repos sont variables. Tout souhait de modification de ce planning doit être soumis à la responsable du multi-accueil
- Les réunions de service peuvent se dérouler en soirée en dehors des heures de travail prévues.
- Les congés annuels doivent être pris en concertation au sein de l'équipe, et sont obligatoires lors des périodes de fermeture. Ils doivent également être coordonnés entre responsables d'unité, afin de pouvoir assurer la continuité de responsabilité dans l'établissement.
- Selon un planning établi, il ou elle est tenu (e) de respecter une disponibilité de présence à l'ouverture et à la fermeture de l'établissement.

5 – POLYVALENCE

Peut être amené (e) à remplacer le personnel absent et à participer à la désinfection des espaces de vie selon le protocole mis en place

EDUCATEUR JEUNES ENFANTS RESPONSABLE D'UNITE

6 – LIAISONS FONCTIONNELLES

┌ Internes : autres unités d'accueil, crèche familiale

┌ Externes : enseignants référents des stagiaires accueillis, CAMPS ou CMPEA (accueil enfants en situation de handicap), PMI (puéricultrice de secteur)

7 – PROFIL DE COMPETENCES

Diplôme

être titulaire du diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants

SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ETRE
Connaissances en psychologie et pédagogie de l'enfant	Savoir accueillir et accompagner les enfants et les parents, sans jugement de valeur, en s'adaptant à la personnalité et aux compétences de chacun.	Capacités relationnelles
Connaissance des techniques de management participatif	Savoir être à l'écoute des enfants, des parents, de l'équipe.	Capacités d'écoute (empathie)
Maîtrise de l'écrit	Savoir repérer et analyser les besoins de chaque enfant et élaborer les réponses appropriées de façon individuelle dans le collectif.	Esprit d'équipe
Connaissance de la nouvelle réglementation des crèches en matière de sécurité (décret 2001)	Savoir prévenir et dépister les troubles du comportement chez l'enfant accueilli.	Etre accueillante
Connaissance des règles d'hygiène	Savoir concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique et le faire évoluer.	Patience
	Savoir articuler sa pratique dans une équipe pluri-professionnelle pour une cohérence autour du projet.	Maîtrise de soi
	Etre capable de remettre en question sa pratique professionnelle et savoir la faire évoluer.	Dynamisme
	Savoir travailler en équipe en s'y adaptant et en s'adaptant au fonctionnement de l'institution.	Adaptabilité
	Savoir s'organiser dans son travail et organiser le travail de l'équipe.	Tolérance (ne pas juger)
	Savoir respecter la confidentialité et le secret professionnel.	Capacité à prendre des décisions
	Savoir garder une juste distance avec les enfants et les familles, rester professionnel, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation.	Capacités à partager les savoirs et les informations
	Savoir être rigoureux dans la transmission des informations.	
	Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité.	